

**Zeitschrift:** Schweizerische Zeitschrift für Soziologie = Revue suisse de sociologie  
= Swiss journal of sociology

**Herausgeber:** Schweizerische Gesellschaft für Soziologie

**Band:** 9 (1983)

**Heft:** 1

**Artikel:** Quelques notes sur l'utilisation interactive du récit de vie

**Autor:** Kellerhals, Jean / Lazega, Emmanuel / Troutot, Pierre-Yves

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-814186>

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 20.02.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## QUELQUES NOTES SUR L'UTILISATION INTERACTIVE DU RECIT DE VIE

*Jean Kellerhals avec Emmanuel Lazega et Pierre-Yves Troutot*

Département de Sociologie et CETEL,  
Université de Genève, 1211 Genève 4

---

### ZUSAMMENFASSUNG

Dieser Artikel befasst sich mit dem biographischen Ansatz bei der Analyse der normativen Funktionsweise von Gruppen. Er definiert verschiedene methodologische Projekte, die dem Begriff des Lebenslaufes inhärent sind. Schliesslich stellt er das Modell einer in der Interaktion entstandenen Autobiographie vor und beschreibt die wichtigsten Bedingungen seiner Anwendung, im Rahmen einer noch am Anfang stehenden Forschung.

### RESUME

Cet article examine la question de l'utilisation de l'approche biographique pour l'analyse du fonctionnement normatif des groupes. Il définit divers projets méthodologiques implicites dans la notion de récit de vie. Il présente brièvement une forme interactive d'autobiographie et en décrit les conditions d'emploi principales, dans le cadre d'une recherche qui se trouve à ses débuts.

La pratique la plus courante, dans l'utilisation du récit de vie, est de type *individuel*. Une personne présente son expérience quotidienne ou déroule son histoire, et il revient au sociologue – ceci est essentiel – de définir le niveau de réalité auquel renvoie ou qu'éclaire le récit.<sup>1</sup> Cette question de la *validation* n'est pas simple. On s'en aperçoit très concrètement dès lors que l'on souhaite utiliser les récits de vie pour l'*analyse des groupes* et plus précisément de la construction de leur structure normative. La question de savoir "comment" l'interlocuteur renseigne sur le groupe (ou le travestit, le voile, etc.) devient cruciale.

On réalise à ce moment que la notion de récit de vie recouvre plusieurs *projets méthodologiques*, et que chacun d'eux demande, pour une utilisation efficace, des dispositifs empiriques d'observation et d'analyse différents. Des choix sont donc nécessaires.

Dans les lignes qui suivent, nous tentons de définir ces divers projets méthodologiques et présentons une forme d'approche biographique – dite *interactive* – précieuse pour la compréhension de la structure normative des groupes. Pour ce faire, on présentera certains aspects, partiels, d'une recherche que nous venons d'entreprendre. Elle n'a pas encore passé le cap de la définition des instruments et en conséquence nos propos et projets se veulent provisoires.

## 1. BREF EXPOSE DU PROBLEME

Depuis quelques années, le thème de l'*équité* est devenu central en sociologie de la famille (Scanzoni, 1979), après avoir marqué l'analyse générale des échanges sociaux (Blalock et Wilken, 1979). Ce concept est généralement défini comme le mode d'articulation entre contributions et rétributions dans un échange ou une suite d'échanges. Il prend d'autant plus d'importance dans l'analyse de la structuration des normes d'échange que les interactions entre les participants d'un groupe sont moins *explicitement* définies de l'extérieur (par la coutume, la loi), en d'autres termes, qu'elles sont plus privatisées (Roussel, 1975). Dans ces situations de privatisation, les jugements d'équité opérés par les acteurs apparaissent comme un déterminant essentiel du fonctionnement du groupe: niveau de conflit, degré de satisfaction, amplification ou réduction de l'échange y sont directement reliés (Blalock & Wilken, 1979).

Mais cette notion d'équité n'est vraiment intéressante que si l'on évite au moins deux pièges classiques de l'"économisme" dans la théorie des rapports sociaux.

Le premier consiste à ne définir une situation d'équité que par l'un de ses modes (ou états), à savoir un rapport de proportionnalité directe entre les investisse-

1 A noter qu'il n'y a pas à ce jour de traitement systématique des différentes implications méthodologiques que suppose l'usage adéquat des termes "discours" biographiques, "histoires" de vie ou "récits" de vie, bien que des distinctions terminologiques aient déjà été posées (Bertaux, 1980).

ments et les gratifications comparés de deux ou plusieurs acteurs. Au contraire, le jugement d'équité paraît dépendre de l'*identité* que la culture donne aux acteurs ou que ceux-ci se construisent. Plus précisément, le jugement d'équité est médiatisé par le degré de comparabilité des partenaires. En termes économiques, on pourrait parler de leurs coûts comparés de production d'un bien donné, (à supposer toutefois que les modèles culturels les autorisent à produire des biens semblables). L'assignation d'un acteur à une catégorie de référence et la designation des droits et obligations associés à celle-ci est donc un moment fondamental du processus.

Le deuxième piège revient à penser qu'il n'existe qu'un seul critère, qu'une seule monnaie, pour comparer les biens échangés. Au contraire, et ce d'autant plus que ces biens sont de divers ordres (services, salaires, soutien affectif, etc.), il existe divers critères de comparaison socialement légitimés (Kellerhals, 1982). Une part importante de la "négociation" des termes de l'"échange" revient alors à imposer (ou à convenir d') un de ces critères dans une situation donnée (Scanzoni, 1979).

Compte tenu de ces deux remarques, il est utile de distinguer dans l'analyse des formes de l'équité, trois niveaux de complexité. Le plus simple, *mécaniste*, consiste à ne faire dépendre celle-ci que d'une simple comparaison, dans l'absolu en somme, des coûts et profits des acteurs. Le deuxième, *comparatiste*, consiste à relativiser le premier par l'introduction de la notion de classe (au sens logique) d'appartenance (ou d'*identité*), et par là de faire appel à un "niveau de comparaison" (Nye, 1980; Safilios-Rothschild, 1976). Le troisième, *culturaliste génétique*, relativise le deuxième en faisant intervenir le processus de négociation des critères de comparaison (c'est-à-dire en ne considérant pas les coûts et profits impliqués dans un échange comme un donné fixe, mais bien comme une construction "nomique" de la réalité (Berger & Kellner, 1979, pour le cas de la famille). C'est à ce dernier niveau de complexité, notamment, que peuvent s'articuler les notions d'*échange inégal* et d'*équité*. La structure d'un échange ne tient certes pas qu'à ces trois concepts (équité, identité, critère d'évaluation). Nous la décrivons plus complètement ailleurs (Kellerhals, Grétillat, Troutot, Wirth, 1981). Mais nous nous bornerons à ceux-ci dans le cadre de ces brèves notes méthodologiques, renvoyant le lecteur à d'autres articles pour une description plus complète.

Dans le maniement des perspectives comparatistes et culturalistes génétiques, *un des problèmes centraux est alors de définir les processus par lesquels des échangistes*

- a) *définissent leurs identités comparées et*
- b) *conviennent (bon gré, mal gré, implicitement ou explicitement) de critères de comparaison de valeurs ou de hiérarchisation de plusieurs d'entre eux.*

*En d'autres termes, la question est de savoir comment, dans un échange, se construisent et se transforment les référentiels qui donnent sens à celui-ci.*

Quelles stratégies entrent en jeu ? Quelles sont les composantes et les articulations de cette structuration normative (ou "nomique") ?

Il y a, par ailleurs, tout lieu de croire que les déterminants "internes" de l'échange dépendent de déterminants "externes", à savoir la position, absolue et comparée, des personnes en interaction dans le système social environnant.

## 2. LA QUESTION DU "COMMENT": LES AMBIGUITES DU RECIT DE VIE

Nous avons déjà étudié certaines de ces "stratégies" par le biais du questionnaire, en utilisant notamment une technique de scénario comportant des résolutions de problèmes d'équité (Kellerhals, Perrin, Steinauer, Vonèche, Wirth, 1982). Mais cette technique, assez satisfaisante pour l'analyse des résultats (outcomes) se révèle presque inutile pour l'analyse des processus. Or c'est ce qui nous intéresse ici.

L'approche auto-biographique permet-elle alors de prendre le relais? C'est à première vue une méthode qui permet de comprendre comment la personne "se met en scène", élabore son image-action (Lalive d'Epinay, Kellerhals, Modak, 1983), et en conséquence elle peut être utile pour le problème posé. Mais quelle approche biographique? Il faut être en effet précis, car cette méthode recouvre plusieurs projets méthodologiques qu'il faut définir, tant leurs implications pour le dessin de recherche sont divers. Toutefois éliminons d'abord une objection marginale. Si le récit de vie n'est perçu que comme une *technique* permettant de limiter l'artificialité d'une mesure ou les distorsions présentées par d'autres modes de questionnement, il est à la fois séduisant et banal. Peu d'ambiguïté à ce niveau: mais il se départit très mal, alors, d'une entrevue "libre" (si tant est que ce monstre existe, cf. Lazega, Modak, 1983). Mais les chercheurs voient souvent dans cette démarche quelque chose de plus qu'une technique, à savoir un type qualitativement privilégié de structuration de l'information (Catani, 1981; Kohli, 1981). La question de base est alors de savoir quelle "*réalité*" (ou plutôt quel niveau de réalité) on cherche à atteindre en recourant au récit de vie:

- 1) Définir la personnalité sociale (attitudes, valeurs, centre d'intérêt, etc.) d'un individu, sans prétendre ipso facto expliquer un temps ou un espace particulier, ni faire la théorie du rapport entre ces représentations "individuelles" et les processus historiques qui leur ont donné corps. L'intérêt est centré sur le contenu du récit, l'outil de mise en scène sociologique est l'analyse comparative.
- 2) Accéder à une information spécifique privilégiée (au sens des informateurs privilégiés des ethnologues) sur une époque, un groupe, un espace. Dans cette orientation, le sujet s'efface quelque peu au profit de son objet (le groupe qu'il "raconte") et un des problèmes essentiels du sociologue est de définir quel genre d'"effet d'optique" les rôles ou statut de son informateur déterminent par rapport à cette réalité extérieure dont il veut rendre compte.
- 3) Disposer d'un mode original de compréhension du social, où l'intervention de l'acteur (par rapport au sociologue) est décisive. Il s'agit en somme de provoquer une présentation d'enchaînements de type causal perçus entre les éléments de vie choisis par la personne qui donne son récit. Cette causalité perçue peut alors soit

être acceptée telle quelle par le sociologue (celui-ci la "reproduisant" dans les rapports, les articles), soit à son tour être mise en perspective. Mais cette dernière est alors soit intrapsychique (on recourt à la notion de personnalité dans la structuration des modes de connaissance des phénomènes sociaux), soit elle exige que l'on définisse avec rigueur les cadres sociaux et les processus historiques qui ont modelé ce genre d'organisation et d'attribution causales. Il s'agit fondamentalement de mettre à jour les structures et mécanismes de l'"idéologique".

4) Définir les procédés subjectifs de reconstruction du temps et de l'espace. L'analyse se centre alors sur les aspects formels du récit. Les notions employées sont celles, par exemple, d'inclusion, de hiérarchie, de frontière, de linéarité ou de circularité, etc. Le contenu de récit, les références à des lieux et temps précis n'ont alors qu'une valeur instrumentale.

5) Caractériser une présentation de soi comme *interlocuteur*. L'accent porte ici sur la manière dont le sujet se construit une identité "pour autrui", comment il se "met en scène" dans le drame de la conversation. On cherche à définir une rhétorique, tantôt en pré-jugeant que celle-ci est relativement constante, "fidèle", tantôt en supposant qu'elle varie selon les interlocuteurs et les enjeux (identification intentionnelle).

On le voit, ces projets méthodologiques sont très différents. A trop les confondre on condamne la méthode à l'anecdote. Tous sont d'un intérêt certain, mais ils ne peuvent être menés de front, car ils postulent des dispositifs d'observation différents. Certes, les cinq orientations définies ci-dessous se fondent toutes sur le présupposé que le sujet *construit du sens*, et que c'est avec ce sens que travaille le sociologue. Mais les stratégies se différencient ensuite. Elles impliquent en effet

- a) des informateurs différents,
- b) des périodes de référence diverses,
- c) des "champs d'expression" focalisés ou non,
- d) des modes variables d'intervention de l'observateur.

Il faut donc choisir.

Une forme apparemment intéressante, et encore peu développée, de ce choix est le procédé interactif de récit. Nous le présentons brièvement ci-dessous, sans prétendre d'aucune manière en établir la valeur pour d'autres problèmes que ceux présentés dans la première section de ces notes.

### 3. UNE FORME INTERACTIVE DE RECIT DE VIE

Sachant que le problème consiste à définir les processus de construction des normes d'échange dans un groupe (il s'agit en l'occurrence du groupe familial),

l'utilisation d'un seul récit de vie "individuel" (du type 1 ou 2 ci-dessus) paraît inopérante. Le chercheur contrôle trop mal ce qui précisément l'intéresse: les chemins ou stratégies par lesquels la personne en vient à se dire "ainsi". Certes, le récit fournit une information privilégiée sur le groupe. Mais laquelle? Puisque le but est de mieux cerner *la relation dialectique existant entre la manière dont le groupe échange et se dit*, cette approche individuelle paraît limitée.

Un dépassement de cette première démarche consiste à confronter deux (ou plusieurs) récits individuels de membres du même groupe. Cette confrontation fournit les instruments d'une certaine *décentration*. L'interprète n'est plus prisonnier d'une seule histoire. Il peut tenter au contraire de "comprendre" ces récits et leurs divergences à l'aide d'un savoir exogène à ceux-ci. Une solution privilégiée, dans le cas précis, est de s'appuyer sur la théorie des rôles. Il s'agit de récolter l'information auprès des différentes personnes-rôles composant le groupe et de comprendre l'articulation des récits par le biais des types de contributions et des genres d'intégration de ces personnes dans le groupe et à l'extérieur. Cette formule est donc relativement séduisante en ceci qu'elle renseigne déjà sur le fonctionnement du groupe. Toutefois, elle opère encore sur des résultats, non sur des processus. Ceux-ci ne sont *qu'inférés*; on ne les connaît que par la mise en relation des variations des récits avec ce que l'on sait (par ailleurs) des rapports de rôle.

Nous avons pensé qu'un troisième procédé, interactif, est mieux adapté au problème. Le dispositif d'ensemble est composé de trois éléments:

- une forme interactive de récit,
- un procédé de focalisation du thème,
- une analyse comparative en deux volets.

Le principe de la forme interactive de récit est simple. Il s'agit d'observer concrètement les règles d'articulation des identités et des critères d'évaluation sur lesquels fonctionne le groupe *en utilisant pour ce faire les réactions d'alter aux représentations élaborées par ego*. La méthode est itérative, en ce sens qu'elle permet plusieurs allers et retours de l'information entre les partenaires. Ainsi, ce ne sont pas les articulations intrapsychiques des normes d'échange qui sont prioritairement détectées (comme lorsque l'on met en rapport, chez le même sujet, ses attitudes envers l'autorité et celles relatives à la différenciation des tâches). Ce qui est premier, c'est la transformation du récit d'ego en fonction d'une assertion d'alter. Il s'agit en somme de comprendre, dans la construction progressive et interactive du discours ou du récit, quels *opérateurs* relient les normes d'échange (identité, évaluation, etc.) qui structurent la vie du groupe.

Le matériau de base n'est donc *pas* le "construit", si attrayant soit-il, de l'un des membres du groupe, mais le mode de production du *nomos* familial (au sens de Berger et Kellner). Nous ne sommes donc pas dans l'analyse d'un imaginaire individuel. Mais, réciproquement, cette élaboration "nomique", cette sorte d'opération de "mise en mémoire", ne résume pas toute la vie du groupe. Elle est un palier en profondeur de l'expérience collective, qui comprend, sans les y réduire,

les autres (Gurvitch, 1963). Cela est assez proche de la notion de "métapratique" employée dans un autre article de ce volume (Lalive d'Epinay, Kellerhals, Modak, 1983). La construction d'une mémoire collective des groupes primaires" (Ferrari, 1983) peut être comprise comme l'un des premiers moments de cette procédure.

Un deuxième élément du dispositif consiste à définir l'*amorce* de ces interactions.

Nous sommes partis de l'idée que la production d'identités et de critères d'évaluation est toujours *intentionnelle*, à savoir qu'elle ne se dévoile et ne se laisse décrire qu'en fonction de ses finalités (individuelles ou collectives), de ses enjeux si l'on préfère, et qu'elle les exprime. Ce postulat a pour conséquence une volonté, de la part de l'observateur, de *focalisation* du récit. On pourrait estimer que la méthode interactive doit être utilisée en laissant aux sujets l'entièvre liberté de choix du terrain: qu'ils s'expriment, et réagissent à ce que dit l'autre, sur ce qu'ils veulent. Mais le risque est alors considérable, compte tenu aussi de la durée toujours limitée des entrevues, que les personnes ne passent leur temps à s'éviter, ou à construire un discours si éloigné de leur pratique que l'analyste ne peut l'utiliser. En conséquence, nous avons choisi de focaliser le récit sur des problèmes de vie collective impliquant, directement ou indirectement, une *redistribution des droits et obligations*, des contributions et rétributions, de chacun. Cette redistribution constitue l'*enjeu* du récit. C'est à son propos que se définissent les identités comparées, les finalités collectives, les règles d'évaluation des productions respectives.

A cet égard, plusieurs problématiques sont utilisables, et nous n'avons pas encore choisi celles qui seront mises en œuvre (Remarquons d'ailleurs que certaines d'entre elles peuvent être complémentaires) :

- Proposer l'analyse de la gestion mensuelle (évt. annuelle) des ressources matérielles et de la production domestique, en faisant dégager à ce propos les buts prioritaires du groupe et la manière dont chacun doit y contribuer; examiner la manière dont on réagit au changement de source et de montant des ressources.
- Proposer aux acteurs une interprétation des mutations qu'a connues leur vie de famille. C'est aux sujets que revient la définition des "événements" pertinents (p. ex. naissance d'un enfant, changement de profession, déménagement, etc.). C'est à propos des conséquences perçues de ces moments-clés (ou perturbations) pour chacun des acteurs ou pour le groupe dans sa globalité que se fait la construction progressive du récit.
- Proposer aux acteurs d'identifier certains des "problèmes" de fonctionnement quotidien du groupe. Sélectionner certains d'entre eux pour mener à leur propos une brève analyse des droits et devoirs de chacun dans le groupe.
- Proposer une "information" sur le style de vie d'autres couples, d'autres

familles (p. ex. certaines informations statistiques) et demander aux acteurs de réagir à celle-ci.

On pourrait trouver d'autres modes de focalisation. L'important est de mettre en jeu le caractère intentionnel du récit. Remarquons d'ailleurs que cette intentionnalité du récit n'existe pas seulement par rapport aux enjeux définis par les problématiques. Elle se manifeste aussi par rapport à l'observateur. Il est celui par rapport à qui le récit "prend sens". Il place les acteurs dans une situation "triangulaire": la négociation de leur échange se fait en relation avec un environnement. Les statuts de la focalisation et de l'observateur sont symétriques et dialectiques: ceux-ci sont à la fois l'occasion d'un dévoilement (ou d'une construction) en même temps qu'ils "conditionnent" (orientent) le processus de cette production.

Le troisième et dernier élément du dispositif revient à "mettre en scène" ces récits, c'est-à-dire à constituer un espace d'interprétation des variations observées. L'analyse comparative nous a paru être un outil privilégié. Nous l'avons construite selon deux axes :

- Le premier compare des familles où la définition des rôles et appartenances de l'un des membres est interprétable à l'aide de plusieurs référentiels concurrents (cas par exemple de familles "recomposées" après divorce, présence d'un handicap physique grave, double journée de travail de la femme, etc.) à des familles "modales", où les appartenances et identités sont *culturellement* claires.
- Le second définit les atouts absolus et comparés des conjoints. On différencie quatre situations: conjoints homogames de milieu populaire, conjoints homogames avec une formation de cadres, ménages hyper- et hypogames. A l'intérieur de ce champ, on fait le départ entre des couples, où les conjoints exercent tous deux une profession (situation indifférenciée) et ceux où l'épouse n'a (momentanément) pas d'emploi professionnel. Ce dispositif comparatif est donc *homogène* au problème, en ceci qu'il définit les cas-types de situation des "échangistes":
  - a) ceux-ci produisent ou non les mêmes genres de biens;
  - b) ils ont ou non des "atouts sociaux" semblables;
  - c) ils peuvent faire appel à des modèles culturels (coutumes, savoirs, etc.) univoques ou doivent, au contraire, choisir entre plusieurs.

On pourrait, bien sûr, mettre sur pied des comparaisons hétérogènes au problème. Ainsi en irait-il de différenciations selon la religion, l'origine nationale, la famille d'enfance, etc. Elles seraient bien sûr descriptivement intéressantes, mais ne pourraient que très indirectement contribuer à la compréhension systématique des variations de production de récit.

\* \* \*

Concluons ces quelques notes de présentation. L'utilisation interactive du récit de vie n'est pas, telle qu'entendue ici, un simple "truc" destiné à recueillir des informations moins biaisées, plus valides, que celles récoltées par questionnaire. Elle n'est pas non plus équivalente à une technique de "problem-solving" proche de la simulation. Nous employons d'ailleurs cette méthode dans cette même recherche. Cette forme du récit est au contraire précieuse pour la vérification des hypothèses culturelles évoquées plus haut. Mais ce statut privilégié du récit pour le repérage des processus de construction normative ne va pas sans un dispositif d'analyse comparative adéquate du problème des normes d'échange. C'est cet élément qui, en dernière analyse, permet ici d'interpréter.

## BIBLIOGRAPHIE

- BERGER, P. L. (1979), *Marriage and the Construction of Reality*, *Facing Up to Modernity* (Penguin, Hardmondsworth).
- BERTAUX, D. (1980), L'approche biographique, *Cahiers Internationaux de Sociologie*, 69 (1980).
- BLALOCK, H. & WILKEN, P. (1979), "Intergroup Processes" (Free Press, New York).
- CATANI, M. (1981), Social Life History as Ritualized Oral Exchange, *Biography and Society. The Life History Approach in the Social Sciences* (Bertaux, D., Ed.) (Sage Publications, London).
- FERRAROTTI, F. (1983), "Histoire et histoires de vie" (Librairie des Méridiens, Paris).
- GURVITCH, G. (1963), "La vocation actuelle de la sociologie", Tome 1 (PUF, Paris).
- KELLERHALS, J.; GRETILLAT, F.; TROUTOT, P. Y. & WIRTH, G. (1981), Ambiguités normatives de l'échange conjugal, *Revue Suisse de Sociologie*, 7/3 (1981) 311–327.
- KELLERHALS, J.; PERRIN, J.-F.; STEINAUER-CRESSON, G.; VONECHE, L. & WIRTH, G. (1982), "Mariages au quotidien. Inégalités sociales, tensions culturelles et organisation familiale" (Favre, Lausanne).
- KOHLI, M. (1981), *Biography : Account, Texte, Method, Bibliography and Society. The Life History Approach in the Social Sciences* (Bertaux, D., Ed.) (Sage Publications, London).
- LALIVE D'EPINAY, Ch.; KELLERHALS, J. & MODAK, M. (1983), L'hédonisme stoïque de la culture populaire: le proléttaire retraité, *Revue suisse de sociologie*, 9/1 (1983) 177–187.
- LAZEGA, E. & MODAK, M. (1983), Le cérémonial des présentations prolongées, *Revue Suisse de Sociologie*, 9/1 (1983) 151–176.
- NYE, F. I. (1980), Family Mini Theories as Special Instances of Choice and Exchange Theory, *Journal of Marriage and the Family*, 42 (1980) 479–489.
- ROUSSEL, L. (1975), "Le mariage dans la société française" (PUF, Paris).
- SAFILIOS-ROTHSCHILD, C. (1976), A Macro- and Micro-Examination of Family Power and Love: An Exchange Model, *Journal of Marriage and the Family* Vol. 38, no. 2, pp. 355–362.
- SCANZONI, J. (1979), Social Power and Processes in Families, *Contemporary Theories about the Family* (Burr et al, Eds) (The Free Press, New York).

